



Trajet pour les weekends chez le père

Par **ozlaly**, le **29/09/2015** à **14:25**

Bonjour,

Je suis séparé depuis 3 ans nous avons effectué aucun jugement car risque la tout ce passait bien.

Et la question de la route se pose et je suis un peu dans le flou je ne sais pas ce que je suis en droit de demander.

Au départ nous habitons dans la même ville puis le père a déménagé à 70 km Nous avons alors partagé la route, puis c'est moi qui ai déménagé ça a rajouté 30 km Nous faisons toujours moitié moitié.

Et depuis peu il est parti vivre chez sa mère ça fait maintenant 200 km et exige de moi que je fasse du coup la moitié encore.

Sauf que la situation est provisoire. qu'est-ce que je peux faire ?

Nous avons décidé de passer devant le juge.

Qu'est-ce qui serait judicieux de demander ?

Merci

Par **cocotte1003**, le **29/09/2015** à **19:10**

Bonjour, puisque le papa a déménagé, s'ils ne l'ont pas fait pour un motif valable, comme travail, vous pouvez demander à ce qu'il prenne en charge la totalité des voyages, cordialement

Par **ozlaly**, le **29/09/2015** à **21:09**

Merci de votre réponse.